



La violence

Lexique

Sommaire (Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)

I.	Cruauté :	1
II.	Délinquance	2
III.	Force :	3
IV.	Guerre :	3
V.	Incivilité :	4
VI.	Légitime défense :	5
VII.	Pouvoir	5
VIII.	Terrorisme :	5
IX.	Violence abstraite, violence physique	6

I. Cruauté :

Cruauté désigne le plaisir conscient et volontaire pris à la souffrance d'autrui et emblématiquement, selon l'étymologie, au dépècement de la chair crue. Dans la philosophie morale classique, la cruauté est comprise soit comme une manifestation de l'inhumain (propre du barbare ou de l'aliéné, dans les deux cas des êtres en dehors de la communauté humaine), soit comme une révélation d'une force cruelle, la volonté de vivre qui est souffrance (Schopenhauer), cette nature cruelle qui met l'homme au monde et dont celui-ci se libère en contemplant les effets de la cruauté sur autrui (Sade). Cependant une autre tradition philosophique pense la cruauté comme épreuve du réel, que le concept ne peut que dénier.

En effet, si *cruor* est le sang versé (y compris au sens de "meurtre", "carnage"), cela signifie que la **cruauté est la vie humaine pénétrée et exposée** : «*cruor*, c'est la violence, mais la violence en nous» (Camille Dumoulié, *Nietzsche et Artaud, pour une éthique de la cruauté*, Puf 1992, p.19).

Il y a ainsi une "loi éthique" de la cruauté : «voir souffrir fait du bien, faire souffrir plus de bien encore - c'est une dure vérité, mais une vieille, puissante, capitale vérité humaine» (*Généalogie de la morale*, Flammarion 1996, p.259). Le bien est ici déploiement de la puissance, le fait pour une force d'aller au bout d'elle-même, non seulement en s'exerçant sur autrui mais en rendant autrui à sa dimension proprement infinie : «la violence subie par notre semblable se dérobe à l'ordre des choses finies (...) elle le rend à l'immensité (...) dans cette destruction, la limite de notre semblable est niée» (Georges Bataille, *La littérature et le mal*, Gallimard, 1947, p.144). Or, l'esprit humain doué de conscience, se saisissant, est précisément cette force «qui avance, il est donc cruel, barbare, primitif» (Artaud, VIII, p.120) car «esprit est la vie qui dans la vie elle-même tranche» (Nietzsche, *Oeuvres complètes*, tome VI, p.121). Donc «c'est la conscience qui donne à l'exercice de tout acte de vie sa couleur de sang, sa nuance cruelle, puisqu'il est entendu que la vie



c'est toujours la mort de quelqu'un» (Artaud, texte inédit de 1932, IV, p.121 ; cité par J. Derrida, «La clôture de la représentation», in *L'écriture et la différence*, p.356). Artaud envisage avant tout que «du point de vue de l'esprit cruauté signifie rigueur, application et décision implacable, détermination irréversible, absolue» (*Oeuvres complètes*, Gallimard, IV, 98) qui consiste à évacuer le sujet tout-puissant, détenteur de la parole logique pour laisser sa place au langage inarticulé, à la parole du "corps sans organes", la parole physique d'avant les mots du sens.

Selon Nietzsche, cette cruauté de l'esprit qui entame la chair du réel, qui, par exemple, juge en séparant le monde de l'être et du devoir être, cette cruauté est sous-jacente jusque dans l'acte par lequel s'impose la loi morale, l'impératif exigeant catégoriquement d'agir en vue du bien tel que le mobile de mon action puisse s'imposer à tous comme une loi universelle : «au fond ce monde a toujours gardé une certaine odeur de sang et de torture ! Même chez le vieux Kant : l'impératif catégorique sent la cruauté» (*Généalogie de la morale*, deuxième traité §6). Il y a ainsi une généalogie violente de la morale - et du complexe religieux et philosophique qui précisément se développe en occident en refoulant la cruauté comme expérience du réel - exposée dans la première dissertation de cette oeuvre. Elle consiste en une violation de la loi de nature (domination du fort sur le faible) par une tromperie, incarnée par la figure du "prêtre" qui cherche le pouvoir en convertissant les forts à l'impuissance, en inversant la violence naturelle (cruauté) ou moyen sans fin, en violence spirituelle (méchanceté) qui utilise le moyen opposé (l'impuissance, la réactivité et la culpabilisation) pour parvenir à sa fin.

II. Délinquance

Le terme de délinquance renvoie à la présence de la violence mesurée par la définition des délits et crimes que donnent les lois (laissant de côté des formes de violences diffuses, non reconnues comme l'était encore récemment le harcèlement sexuel) et par l'activité policière (au minimum l'enregistrement des plaintes, ce qui varie selon la confiance que les citoyens mettent en la justice ; voir l'exemple du sud italien où la mafia a longtemps découragé le recours à la justice d'Etat). Une tendance actuelle est de refuser de penser que la délinquance est déterminée par le niveau de vie économique. En effet, on constate à travers les statistiques que l'explosion de la délinquance¹ a eu lieu au moment où la société créait le plus de richesses (croissance des revenus) et permettait plus facilement une ascension sociale. Voler n'était donc pas la réponse à un besoin économique ni une manifestation politique contre l'oppression sociale, l'injustice de la société. L'explication de la délinquance de masse (qui consiste en petit vol) ne peut s'arrêter au motif psychologique immédiat (le plaisir de dérober à autrui dépassant l'intérêt pour le bien volé) et doit intégrer le fait de la croissance parallèle de comportements stimulants et encouragés par l'acte de délinquance : ainsi, la consommation de la drogue est sans doute pour une bonne part dans le type de délit ayant connu la plus forte hausse en 30 ans, le vol avec violence (multiplication par 23 entre 1963 et 1991). La délinquance n'est pas un

¹ Le taux de vol était 3 fois plus important pendant la fin des 30 glorieuses (1961-1973) que pendant la période qui a subi les conséquences de la crise économique (1981-1994). Le taux de crime était, lui, 2 fois plus important, mais il remonte sur la fin de la période considérée (1991-1994) ; Sébastien Roché fait l'hypothèse que la minimisation de la délinquance sur les biens (justifiée par le discours sur le conditionnement économique de la délinquance) a favorisé la résurgence d'une violence qui touche les personnes (*La société incivile*, Seuil 1996, p.35)